



Appel à projets : Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024

A l'occasion de la semaine olympique et paralympique du 4 au 9 février 2019, l'université Paris 8 lance un appel à projet ayant pour objet de soutenir des actions permettant de mobiliser la communauté universitaire autour du sport et de l'engagement citoyen.

Ces actions devront permettre de créer, encourager et développer des passerelles entre le sport universitaire et le mouvement sportif du territoire.

Les projets devront avoir un lien avec les jeux olympiques et paralympiques, mais peuvent avoir un caractère sportif, social, économique, environnemental, artistique ou culturel.

Le caractère innovant, fédérateur et inclusif des projets seront des éléments clés du financement.

Les projets prioritairement éligibles seront ceux qui permettent :

- D'utiliser le corps, l'activité physique, le sport dans les apprentissages et les enseignements
- De sensibiliser ou d'apporter un regard y compris critique sur les relations entre sport et société
- De faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques à la communauté universitaire
- De faire évoluer le regard des étudiants sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des handisports et en intégrant des rencontres sportives partagées
- D'éveiller les étudiants à l'engagement bénévole (en particulier dans les milieux sportifs)

Qui peut participer ?

L'ensemble des étudiants et les associations étudiantes de l'université Paris 8

Comment participer ?

Remplir le dossier de demande de subvention (téléchargeable sur le site de l'université)
Retourner ce document renseigné par courriel : paris8-2024@univ-paris8.fr

Les principales échéances ?

Deux sessions sont prévues :

- Pour la session 1 : avant le 22 mars 2019
- Pour la session 2 : avant le 31 mai 2019

1– Titre du projet :

2 – Demande de :

- Labellisation
- Labellisation et aide financière

3 – Portage du projet :

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Étudiant Préciser : | <input type="checkbox"/> Association étudiante Préciser : |
|---|--|

Coordonnés du/de la référent.e (dupliquer si plusieurs référent.e.s)

Nom et prénom :

Statut :

Courriel :

Téléphone :

4 – Description du projet

Type de projet (Jeux, exposition, colloque, atelier, projection, spectacle, etc.) :

Résumé du projet (maximum 5 lignes)

- Mots-clefs :
- Date(s) envisagée(s) :
- Lieu(x) souhaité(s) :
- Partenaire(s) acquis :
- Partenaire(s) envisagé(s) :

Descriptif du projet : (présentation, objectifs du projet, programme détaillé, retombées du projet sur l'université Paris 8, démarches engagées et moyens mis en œuvre, public ciblés).

Lien avec les Jeux olympiques et paralympiques (8 lignes)

5 – Soutien logistique et technique de l'université

Pour tous les projets labellisés JO, l'université pourra prendre en charge les supports de communication (création, réalisation et diffusion) ainsi que la mise à disposition de certains lieux ou moyens logistiques et techniques.

Besoins logistiques :

Besoins en salle :

Autres besoins :

7 – Financement et budget prévisionnel

| | |
|--|---|
| Financement | |
| <input type="checkbox"/> Interne (porteur.e.s du projet) | <input type="checkbox"/> Externe (subvention extérieure, ...) |
| <input type="checkbox"/> Demande exceptionnelle auprès du fonds Jeux olympique | |
| Somme demandée : | |
| Pourcentage de la somme demandée dans le budget total : | |

Important : Les recettes doivent être égales aux dépenses.

Ce budget doit être établi en prenant en compte l'ensemble des coûts directs et indirects et l'ensemble des ressources affectées au projet. Les types de dépenses et de recettes sont indiqués à titre d'exemple et peuvent être modifiés.

| DEPENSES | Montants | RECETTES | O / A | Montants |
|---|----------|---|-------|----------|
| Achat - Prestations de service - Achat matériel - Fournitures - Autres | | Fonds propres - Apport personnel - Association | | |
| Services extérieurs Location salle, matériel Assurance | | Université Paris 8 – Appel à projet JO 2024 | | |
| Transports, hébergement, mission | | FSDIE d'autres universités | | |
| Rémunération Intermittents, artistes, intervenants | | Crous – Culture Action | | |
| Communication Flyer, affiche, publicité | | Collectivités locales | | |
| Collation, réception | | Partenaires et financements privés | | |
| Autres charges | | Autres subventions | | |
| TOTAL (A) | | TOTAL (A) | | |

La subvention exceptionnelle de€, demandée représente% du total des recettes.

AIDES EN NATURE (mise à disposition de matériel, d'espace, soutien à la communication, etc.) : Vous devez préciser ici la nature des partenariats non financiers mentionnés et chiffrés

| Nom | Objet du partenariat | Valorisation (en euros) |
|-----|----------------------|-------------------------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | TOTAL (B) |

| | | | |
|-----------------------------|--|-----------------------------|--|
| TOTAL DEPENSES (A+B) | | TOTAL RECETTES (A+B) | |
|-----------------------------|--|-----------------------------|--|

Pour que le dossier soit examiné par la commission, il faut joindre obligatoirement :

- les devis ou capture d'écran des fournisseurs pour le total dépense
- les attestations d'engagement pour les recettes ou partenaires financiers

8 – Informations complémentaires éventuelles

| |
|--|
| |
|--|

Réservé à l'administration

Date de dépôt du dossier :

Labellisation Accordée Refusée

Aide financière Accordée Refusée

Remarques éventuelles :

Fait à Saint-Denis, le

La présidente

Signature :

